

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17299**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Concepteur réalisateur graphique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de l'imprimerie et des industries graphiques - Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)	Secrétaire CPNE

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3138 - Imprimeries de labeur et industries graphiques

#### Code(s) NSF :

322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les personnes ayant obtenu le CQP de concepteur réalisateur graphique doivent pouvoir réaliser les activités suivantes :

Gestion des fichiers

Conception graphique plurimédia

Réalisation graphique plurimédia

Intégrer les contraintes de production et communiquer et rendre compte

Mettre en œuvre les procédures qualité sécurité et environnement

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en œuvre des compétences suivantes :

Utiliser l'environnement informatique

Gérer et stocker des fichiers

Préparer un fichier PDF pour l'impression

Contrôler les fichiers reçus en fonction de leur utilisation

Analyser un dysfonctionnement en conception et réalisation graphique

Effectuer une veille culturelle au regard d'une commande

Réaliser des créations graphiques en fonction d'un cahier des charges

Appliquer les codes de communication

Conseiller le client en communication graphique

Concevoir et réaliser un document digital en vue de la promotion d'une conception graphique

Analyser le cahier des charges et vérifier la faisabilité technique

Importer des données et des fichiers

Mettre en forme et corriger un texte

Réaliser l'enrichissement graphique d'une illustration à l'aide d'un logiciel vectoriel

Réaliser le traitement de l'image à l'aide d'un logiciel bitmap

Réaliser l'enrichissement graphique de l'image

Gérer la couleur

Réaliser une mise en page

Gérer un document long de mise en page (brochures, presse, livres,...)

Réaliser le Bon A Tirer en fonction du support

Paramétrer les logiciels et les périphériques

Contrôler les fichiers reçus en fonction de leur utilisation

Contrôler la conformité du fichier produit avec le cahier des charges

Organiser son travail

Mettre en forme et corriger un texte

Réaliser l'enrichissement graphique d'une illustration à l'aide d'un logiciel vectoriel

Contrôler la conformité du fichier produit avec le cahier des charges

Concevoir et réaliser un site web statique adaptatif

Utiliser et paramétrer un CMS

Communiquer et rendre compte

Communiquer avec son équipe

Intégrer l'environnement informatique dans son travail

Intégrer les possibilités et les contraintes des entreprises des industries de l'impression et de la communication

Intégrer les possibilités et les contraintes de la réalisation graphique plurimédia

Intégrer les possibilités et les contraintes du prépresse

Intégrer les possibilités et les contraintes liées à l'impression et au façonnage

Intégrer les possibilités et les contraintes liées au conditionnement, à l'expédition et au routage

Prendre en compte le traitement de la couleur

Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité  
 Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production  
 Assurer le suivi de la qualité

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Le secteur des Industries Graphiques représente en 2016 : 4 200 établissements France entière. Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Les 50 000 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 19 % des salariés en prepresse, 45% des salariés en impression et 36% des salariés en façonnage.

Concepteur réalisateur graphique

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

**Pour le candidat ayant suivi une formation préparatoire au CQP, il doit**

Valider tous les blocs de compétences, c'est-à-dire obtenir une note minimum de 12/20 à chaque bloc de compétences composant le CQP.

Rédiger et présenter un dossier professionnel et obtenir une note minimum de 12/20

Le candidat rédige un dossier professionnel sur la base d'une trame qui lui est remis en amont. Dans ce dossier, le candidat est amené à décrire son parcours de formation ainsi que son projet professionnel. Il présente son entreprise et les productions qu'il a réalisées.

L'oral se déroule en 2 temps :

le candidat présente son dossier (10 minutes)

un temps d'échange avec le jury autour du dossier professionnel (20 minutes)

Une fois que le candidat a terminé son oral, le jury délibère et complète la grille de notation prévue à cet effet.

**Pour les candidats qui souhaitent obtenir le CQP par Validation des acquis de l'expérience (VAE) :**

Après avoir renseigné un dossier de recevabilité de leur demande de VAE qui permet d'attester de l'expérience préalable du candidat au métier de concepteur réalisateur graphique, celui-ci va rédiger un dossier-mémoire. Il s'agit, en suivant une trame prédéfinie qui renvoie aux différentes compétences du référentiel, de donner les moyens au candidat de démontrer celles qu'il maîtrise au travers d'une formalisation par écrit décrivant le métier et les activités mises en œuvre.

Si le contenu du dossier mémoire est validé par le jury, le candidat est convoqué pour une présentation orale qui vise à confirmer ses compétences ou au contraire à repérer d'éventuelles limites. Il s'agit au travers de cet échange de procéder à une évaluation du candidat qui soit la plus représentative possible de ses acquis.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17299 - Gestion des fichiers	Epreuve écrite + épreuve pratique
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17299 - Conception graphique plurimédia	Dossier de conception graphique
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17299 - réalisation graphique plurimédia	TRONC COMMUN : épreuve pratique OPTION WEB : épreuve pratique
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17299 - Intégrer les contraintes de production et communiquer et rendre compte	Epreuve écrite + épreuve orale
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17299 - Mettre en oeuvre les procédures qualité, sécurité et environnement	Epreuve écrite

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : <b>Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat <b>Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales, et le dossier professionnel</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans le formation et un professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
En contrat de professionnalisation	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : <b>Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat <b>Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales, et le dossier professionnel</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans le formation et un professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
Par candidature individuelle	X	En fonction du ou des modalités d'évaluation, le jury sera composé de : <b>Pour les épreuves écrites et les rapports d'activités</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans la formation du candidat <b>Pour les épreuves pratiques, les épreuves orales, et le dossier professionnel</b> : 1 formateur du métier n'étant pas intervenu dans le formation et un professionnel (du secteur ou non) ayant des compétences dans la certification visée
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Concepteur réalisateur graphique » avec effet au 27 août 2013, jusqu'au 27 août 2018.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 27 août 2018, jusqu'au 4 janvier 2024.

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Entre 50 et 65 titulaires du CQP par an

**Autres sources d'information :**

IDEP

UNIIC - CPNEFP Imprimerie et industries graphiques

**Lieu(x) de certification :**

CPNEFP

68 Boulevard Saint Marcel

75005 PARIS

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**AMIGRAF, LILLE (59)**

**MEDIAGRAF, LA PLAINE SAINT DENIS (93)**

**GOBELINS, NOISY LE GRAND (93)**

**AFI LNR, MONT SAINT AIGNAN (76)**

**GRAFIPOLIS, NANTES (44)**

**CIFOP, L'ISLE D'ESPAGNAC (16)**

**SEPR, LYON (69)**

**Historique de la certification :**